ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2 (AFGSU 2)

PUBLIC

Professionnels de Santé inscrits dans la 4ème partie du Code de la Santé Publique.

CONTENU DE FORMATION

Conforme à la réglementation Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence – Annexe 2

- Identification, protection face à un danger et alerte.
- Prise en charge des urgences vitales : agir face à une inconscience, un arrêt cardiorespiratoire, une obstruction aiguë des voies aériennes, une hémorragie.
- Prise en charge des urgences potentielles : agir face à un malaise, une brûlure, un traumatisme.
- Sensibilisation aux risques collectifs NRBCE.
  L'accouchement inopiné.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique de découverte et de résolution de problèmes.
- Cas concrets contextualisés.
- Méthode de simulation dans l'acquisition des techniques procédurales.
- Exposés, discussions.

INTERVENANTS

- Formateurs GSU ou Enseignants CESU :
  1 formateur / groupe de 7 à 12 personnes
  2 formateurs / groupe de 12 à 16 personnes

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Attestation de présence.
- La délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de Niveau 2 (AFGSU 2) est basée sur l'évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements du stagiaire.
- Une évaluation constante des acquisitions théoriques et gestuelles est réalisée par le formateur lors des face à face pédagogiques et des mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

✆ : 05 58 05 18 33 / ✉ : cesu40@ch-mdm.fr
CHI de Mont de Marsan et du Pays des Sources Avenue Pierre de Coubertin
40024 Mont de Marsan CEDEX

CALENDRIER 2027

S1 : 12/13/14 janvier	S14 : 9/10/11 juin
S2 : 18/19/20 janvier	S15 : 15/16/17 juin
S3 : 3/4/5 février	S16 : 6/7/8 septembre
S4 : 2/3/4 mars	S17 : 14/15/16 septembre
S5 : 16/17/18 mars	S18 : 22/23/24 septembre
S6 : 24/25/26 mars	S19 : 29/30 sept./1er octobre
S7 : 31 mars/1/2 avril	S20 : 6/7/8 octobre
S8 : 7/8/9 avril	S21 : 8/9/10 novembre
S9 : 27/28/29 avril	S22 : 17/18/19 novembre
S10 : 3/4/5 mai	S23 : 22/23/24 novembre
S11 : 18/19/20 mai	S24 : 30 nov./1er/2 décembre
S12 : 26/27/28 mai	S25 : 8/9/10 décembre
S13 : 1/2/3 juin	S26 : 15/16/17 décembre

Objectifs de la formation

- **Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical.**
- **Acquérir la pratique des gestes adaptés dans la prise en charge d'une urgence à caractère médical en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.**
- **Être capable de s'intégrer en tant que professionnel de santé dans la chaîne de soins face à un risque collectif, selon son niveau de compétence.**
- **Être capable de s'intégrer dans la chaîne de soins face à un risque collectif, selon son niveau de compétence.**

Organisation de la formation

Nombre de stagiaires : 7 à 16/groupe
Durée : 21h (3 jours consécutifs)
Horaires : de 9h à 17h
Lieu : Locaux CESU
CHI site Sainte Anne, Mont de Marsan
Tarif : 480 €/personne

Accessibilité : Si vous êtes porteur d'un handicap ou une personne à mobilité réduite, merci de bien vouloir le mentionner lors de votre inscription.

VALIDITÉ DE LA FORMATION : 4 ANS

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction (depuis 2015)

0	1	2	3	4	5
0%	0%	0%	0,2%	5,5%	94,3%